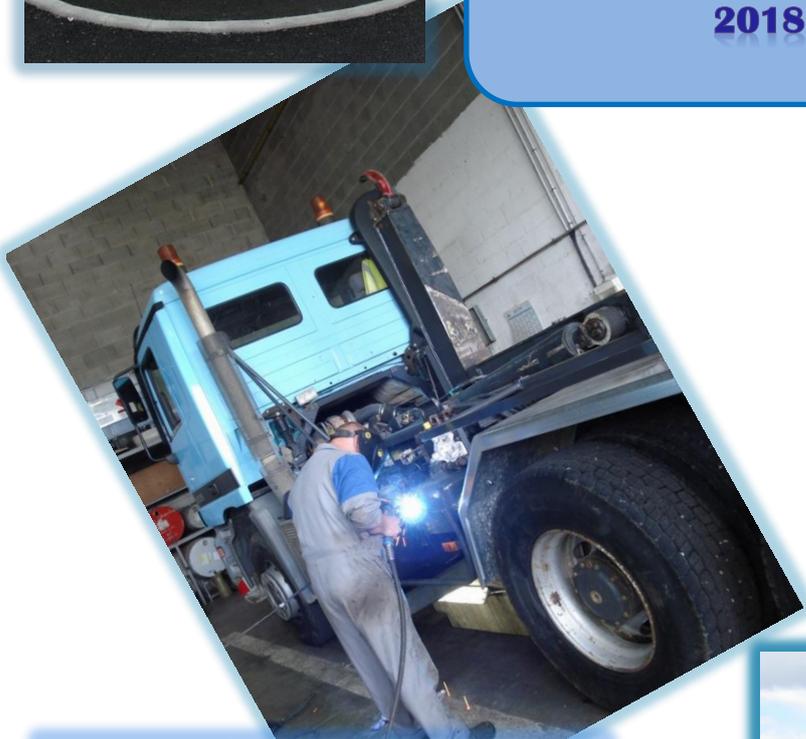




**RAPPORT D'ACTIVITES
SICTOM DE LA ZONE DE LONS
LE SAUNIER
2018**



PRESENTATION

Le Sictom, qu'est-ce que c'est ?

Le SICTOM, Syndicat Intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères, est un établissement de coopération intercommunale (EPCI) sans fiscalité propre, exploité en régie.

Ce groupement de collectivités territoriales exerce en lieu et place de ses collectivités adhérentes la collecte sélective des ordures ménagères et la gestion de 11 déchetteries.

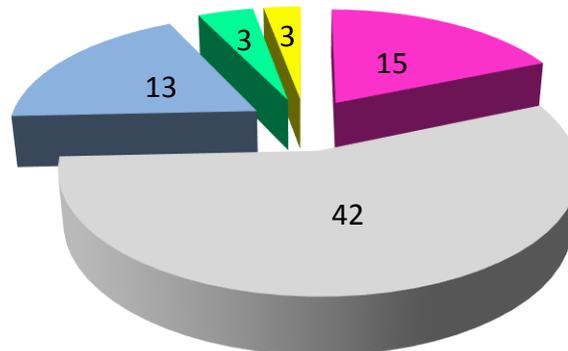
Qui prend les décisions ?

Pour exercer ces compétences, les élus représentant les communautés de communes du SICTOM forment **le Comité Syndical** et son émanation le **Bureau Syndical**. Ce dernier assure la gestion courante du syndicat dans la limite des pouvoirs délégués par le Comité, qui lui vote le budget et oriente la politique du syndicat.

Son évolution ?

Le SICTOM de la zone de LONS LE SAUNIER est né en juin 1982. Il comptait alors 49 communes, soit 39 416 habitants. Aujourd'hui, suite aux fusions de communes, il en regroupe 168 soit 81 664 habitants.

Sa composition ?



■ Personnels administratifs
■ Gardiens de déchetteries
■ Agents de maintenance
■ Chauffeurs rippeurs
■ Mécaniciens

Ses missions

Au quotidien, le SICTOM :

- gère la collecte des ordures ménagères (bacs gris et bleus, conteneurs semi enterrés gris et bleus)
- gère 11 déchetteries réparties sur son territoire
- assure la distribution et l'entretien des bacs gris et bleus (couvercles et roues en bon état) attribués à chaque foyer ou immeuble collectif
- gère l'installation et l'entretien des 258 colonnes à verre
- sensibilise la population au geste du tri, à la prévention des déchets par le biais de diverses manifestations
- entretient et répare son parc de véhicules grâce à son service Mécanique.



« SICTOM de la zone de Lons » et « SYDOM du Jura ».

Le SYDOM du Jura a en charge le traitement des ordures ménagères (incinération du gris et tri du bleu) ainsi que la communication. Il fédère 3 Etablissements Publics à Coopération Intercommunale (dont le SICTOM de Lons) et 4 Syndicats mixtes.

LA COLLECTE

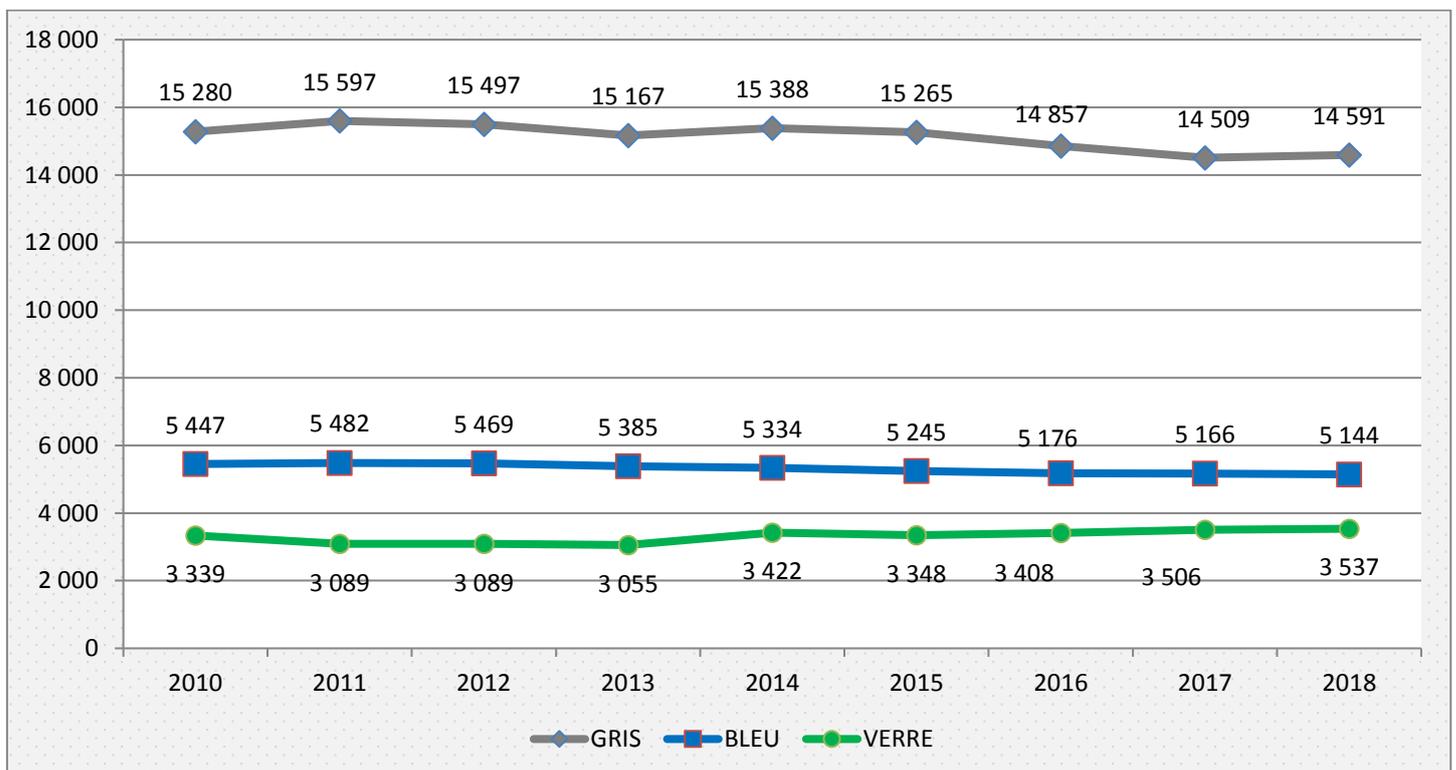
Hormis dans quelques quartiers de Lons et de Saint-Amour, équipés en conteneurs semi-enterrés, la plupart des foyers dispose de deux bacs : un bac gris pour les déchets souillés mis dans des sacs fermés (poussières, couches, restes de repas,...) ramassé toutes les semaines et un bac bleu pour les déchets propres, recyclables et déposés en vrac (boîtes de conserve, bouteilles et films plastiques, papiers, briques de lait,...) ramassé tous les 15 jours. La contenance des bacs octroyés (120 ou 240 litres) est déterminée par le SICTOM en fonction de la taille du foyer.

La collecte en quelques chiffres....

- **15 ou 16 tournées par jour** : 9 le matin (05h-12h), 5 ou 6 l'après-midi (12h-19h) selon les semaines.
- **390 288** kilomètres parcourus en 2018
- **249 070** litres de gasoil consommés en 2018
- **81 571** habitants desservis en porte à porte contre **3 246** desservis par les conteneurs semi-enterrés.
- **5 181** habitants concernés par la collecte incitative.

Une fois les collectes terminées, les camions du SICTOM se rendent au Centre Départemental de Traitement des Ordures Ménagères (CDTOM) géré par le SYDOM, dans la zone industrielle de Lons. Les déchets des bacs gris sont alors déposés dans une fosse afin d'y être incinérés, tandis que les déchets des bacs bleus sont triés avant de suivre différentes filières de recyclage.

Evolution des tonnages



Chauffeur, un métier en pleine mutation !

Il y a 15 ans encore, la performance d'un service collecte se mesurait au tonnage maximum d'ordures ménagères collectées en un minimum de temps. Quitte à prendre des risques au niveau de la conduite et à user la santé des agents.

Depuis plusieurs années, Le SICTOM demande aux agents de collecter les bacs dans le respect de l'environnement, de la sécurité des autres usagers, de leur équipe et de leur propre personne.

Les agents de collecte ont travaillé et travaillent encore à limiter l'impact de leur activité sur l'environnement, notamment en diminuant la consommation de carburant lors des tournées. Ils ont participé à des formations théoriques mais surtout pratiques pour faire évoluer leur comportement au volant et leurs habitudes de conduite.

Les choses ont changé !

Les agents ont fait de réels efforts, modifier leurs habitudes et leurs idées du métier. Cela n'a pas été simple tous les jours !

Mais s'agissant des résultats, les chiffres parlent d'eux-mêmes :

➤ **10 000 litres de gazole** économisés entre 2017 et 2018 :

Dont **7 340 litres** liés à la pratique de l'éco-conduite,

Et **2 640 litres** liés à la réduction des kilomètres parcourus suite aux réorganisations de tournées.

➤ **20 000 kms** pour un jeu de plaquette de freins contre **8 000** il y quelques années !

Aujourd'hui les agents de collecte peuvent être fiers : ce sont des professionnels qui ont su remettre en question leurs pratiques pour s'adapter à un monde qui change. Ils sont devenus force de propositions pour faire évoluer leur métier. Bravo !

LA MECANIQUE

3 personnes travaillent à temps plein à l'atelier mécanique du SICTOM pour entretenir la flotte de bennes ordures ménagères, les camions ampliroll, les masters et voitures, les grues et charriots élévateurs mais aussi les bennes de déchetteries.

En 2018, le service mécanique c'est.....

- **878** entretiens (graissage et contrôle des niveaux),
- **36** vidanges de moteurs poids lourds,
- **19** vidanges de boîte à vitesses,
- **22** vidanges hydrauliques,
- **26** Changements de jeux de freins...

Mais aussi la gestion de la sécurité :

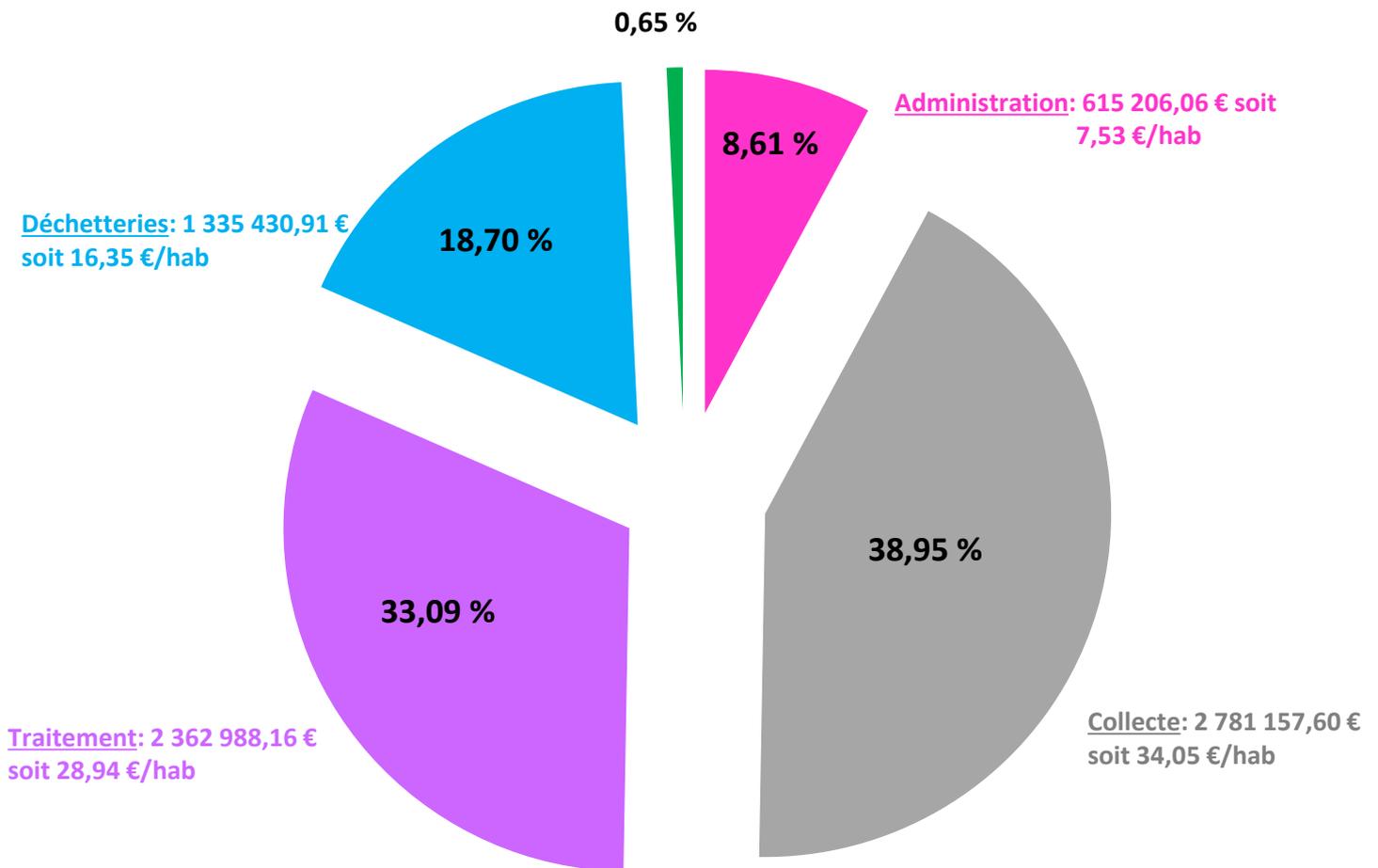
- **78** contrôles APAVE
- **31** contrôles techniques

A cela s'ajoutent les changements de différentes pièces mécaniques (silentblocs, barres stabilisatrices...), les réparations en tous genres et paramétrages des fonctions électroniques sur les bennes et lèves conteneurs par exemple...

Garder et développer la compétence mécanique en interne, assure au SICTOM la possibilité de faire de réels choix stratégiques en matière d'équipements. C'est un véritable atout.

COÛT DES SERVICES

Verre : 46 697,71 € soit 0,57 €/hab.



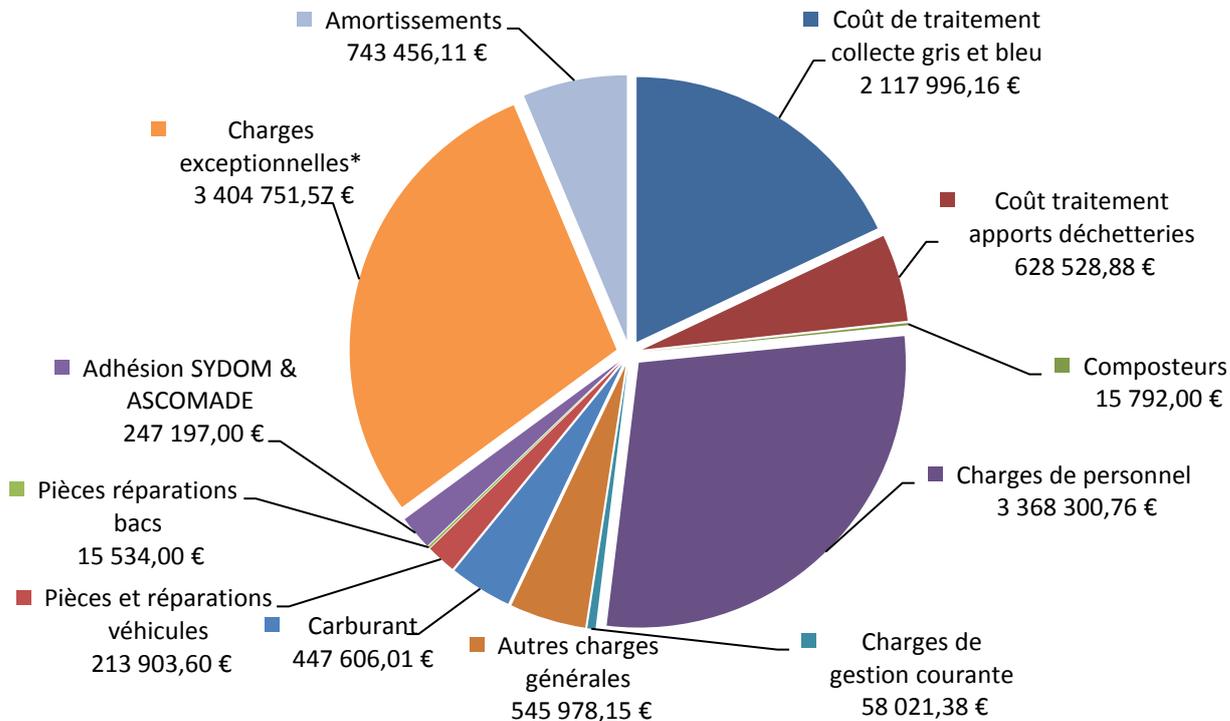
en 2018, 81 664 habitants

LE BUDGET

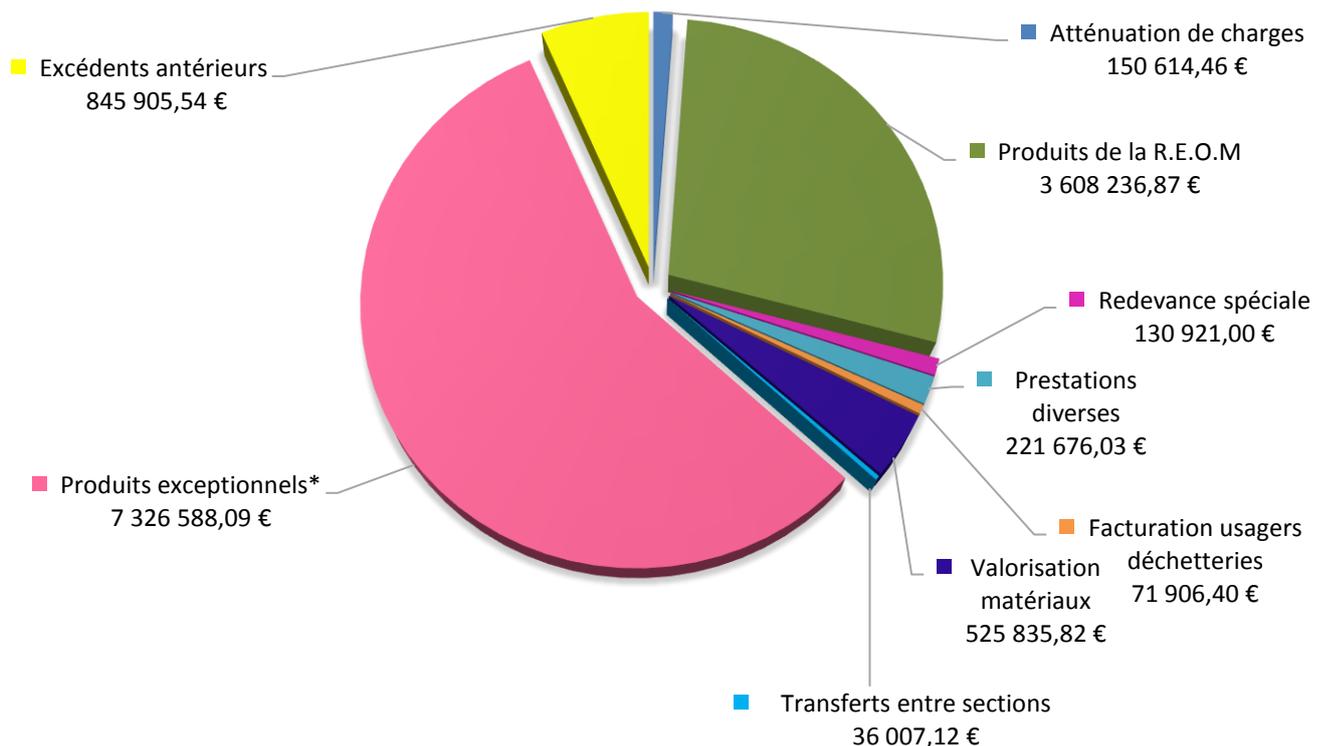
Sur le territoire desservi par le SICTOM, cohabitent deux sources de financement : la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** à laquelle sont soumis les habitants d'ECLA et la **Redevance des Ordures Ménagères (REOM)** qui s'imposent aux autres. Si la première est un pourcentage de la taxe sur le foncier bâti, la seconde est une somme fixée en fonction de la prestation fournie pour les professionnels et de la composition du foyer des particuliers.

LE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 11 807 065,62 €



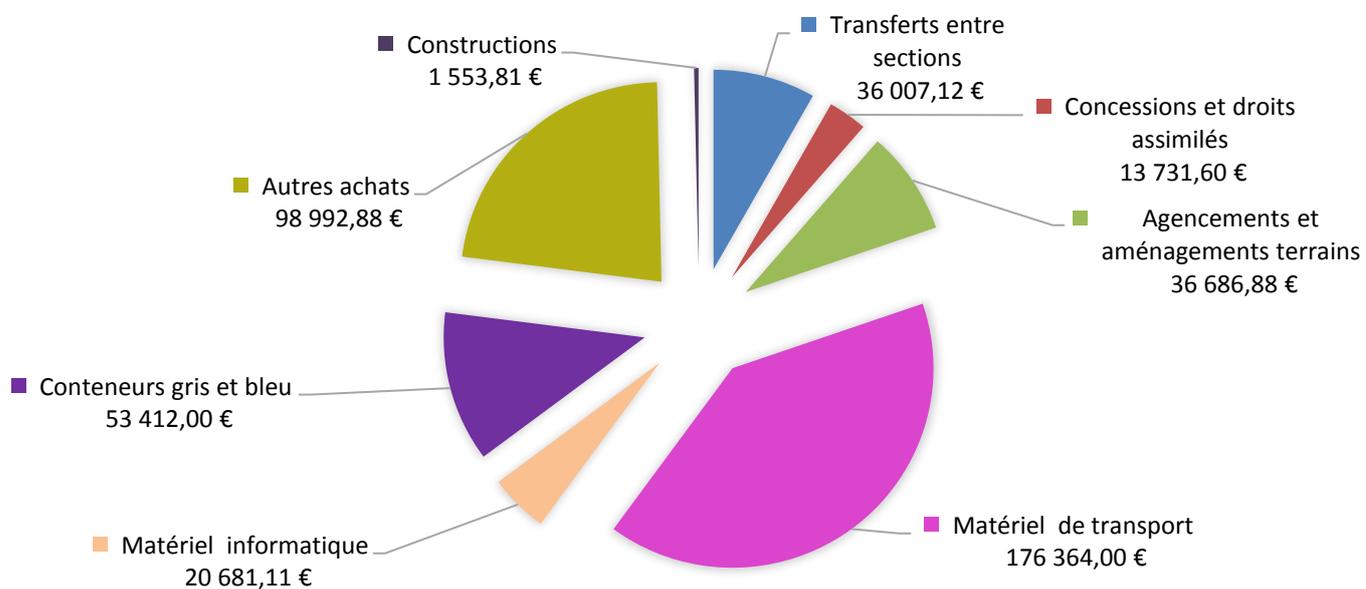
Recettes : 12 917 691,33 €



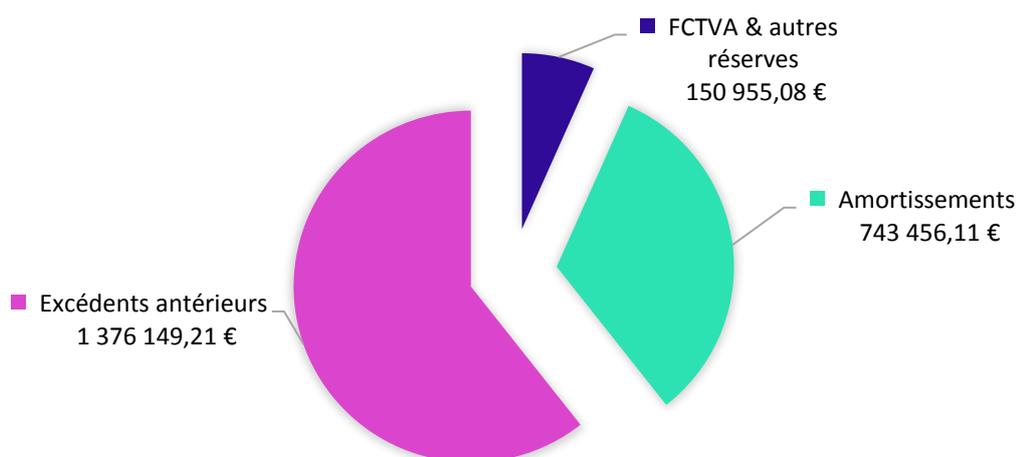
* Jeu d'écriture comptable permettant d'enregistrer les impayés des usagers des Communautés de communes adhérentes.

LES INVESTISSEMENTS

Dépenses : 437 429,40 €



Recettes : 2 270 560,40 €



LES DECHETTERIES

Le SICTOM met à la disposition de ses communes adhérentes 11 déchetteries couvrant l'ensemble de son territoire géographique. Ouvertes aux particuliers, aux collectivités, associations et autres professionnels, elles permettent de déposer un grand nombre de déchets à la condition expresse de les trier. Un règlement intérieur régit par ailleurs leur fonctionnement ainsi que leur accessibilité. Vous y avez accès sur le site internet du SICTOM.



Déchets acceptés en déchetterie:

- les encombrants : polystyrène, laine de verre,...
- le bois, des déchets d'espaces verts
- le carton, le papier
- la ferraille, les batteries
- les déchets diffus spécifiques : peintures, colles...
- les déchets d'équipements électroniques

- les piles
- les meubles
- les gravats
- le plâtre
- les huiles...



Déchets strictement interdits : les ordures ménagères, les déchets explosifs et radioactifs, les déchets hospitaliers et de soins, les déchets amiantés.



A noter.....

** Tous les déchets ne sont pas acceptés en déchetterie. En cas de doute, n'hésitez pas à appeler le site sur lequel vous souhaitez vous rendre ou les services administratifs du SICTOM.*

** Certaines déchetteries bénéficient de la présence, par le biais d'agents, de l'association de réinsertion **OASIS**. Vous avez ainsi la possibilité de donner des objets susceptibles d'être réparés, valorisés puis revendus à un prix modique permettant à ces déchets de connaître une seconde vie.*

La **fréquentation** des déchetteries ne cesse de progresser d'année en année, parallèlement **l'évolution des tonnages** fluctue en fonction du type de déchets :

<i>En tonnes</i>	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Ferrailles	952,38	831,78	874,21	1002,06	1145,73	1 154,19
DEEE*	729,33	789,45	803,23	902,89	872,42	875,4
Batteries	25,539	25,554	26,43	24,86	25,22	22,2
Cartons	381,38	372,52	403,22	453,10	461,42	514,56
Papiers	182,34	165,66	177,012	188,77	202,33	202,88
Tout-venant	3541,34	3072,54	2967,94	2538,88	2448,60	2511,40
Plâtre	/	/	/	245,98	387,11	404,22
Plastiques durs	/	/	/	117	193,14***	265,88***
Déchets d'équipements d'ameublement	Chiffres non communiqués	Chiffres non communiqués	Chiffres non communiqués	1558,56	1539,86	1715,42
Bois	1915,64	1547,52	1534,38	1701,58	1866,32	1904,78
Déchets verts	5031,30	6069,70	5501,08	5594,02	6489,96	5850,10
Gravats (M3)	2310	2600	2720	3060	3160	3221
DDS**	103,827	114,480	107,05	121,76	142,60	152,37
Verre	234,37	328,03	309,74	307,33	312,42	303,40
Huiles minérales	24,75T	25,45T	23,76T	18,09	26,10	28,59
Huiles végétales	5,916T	6,332T	5,73T	6,54	8,21	6,82
Textiles	/	96,118	131,98	103,80	178,86	200,87
Pneus	/	/	/	/	/	96,96***
Totaux	13 128T112	13 445T134	12 865T76	14 885T22	16 300T30	16 305T08
Fréquentation	229 034	242 975	245 882	258 256	278 566	282 283

* Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

** Déchets Diffus Spécifiques (y compris les piles, néons et lampes)

*** Toutes les déchetteries ne sont pas équipées.

En 2018...

➤ Le SICTOM de la zone de Lons le Saunier a expérimenté sur ses sites les plus grands des zones de gratuité accessibles à tous les usagers. Les gardiens y déposent des objets (bidons, casiers à bouteilles,...), des matériaux (bois, laine de verre,...) susceptibles d'intéresser tout un chacun.



Vu le succès rencontré par cette initiative, le SICTOM a prévu qu'à chaque rénovation de site, cette zone fasse l'objet d'une attention particulière : agrandissement, construction d'un local en dur, diversification des apports,....



➤ Devant la recrudescence des dégradations et actes d'incivilités commis à la déchetterie de Sellières, le SICTOM a fermé ce site un mois durant.



Ce laps de temps a permis d'effectuer nettoyages et réparations en tout genre et à générer une concertation entre acteurs locaux pour qu'une plus grande vigilance s'exerce au quotidien sur ces espaces de services publics.

Bilan d'expérimentation Collecte incitative

L'expérience : Collecter le bac gris toutes les deux semaines

- Objectifs :**
- Diminuer la quantité de déchets collectés
 - Améliorer la qualité du tri
 - Réduire l'impact environnemental de l'activité de collecte.

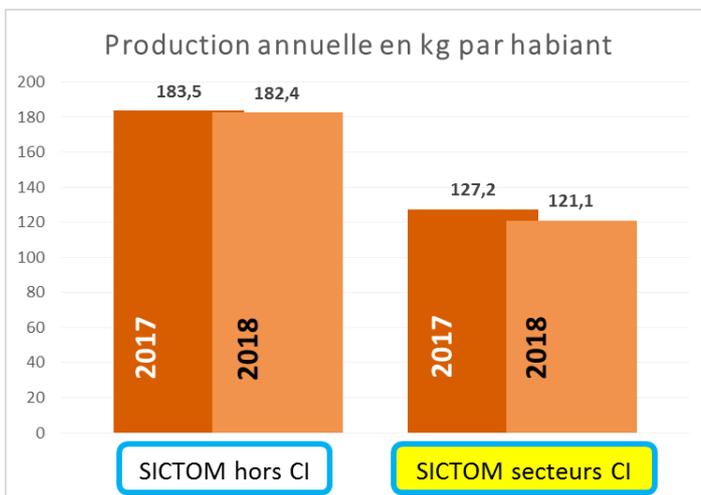
- Evolution du projet :**
- Septembre 2015 : 2 tournées concernées,
 - Mars 2017 : 5 tournées concernées.
 - Janvier 2019 : projet d'extension à 10 tournées

- Population concernée :** - 5 068 personnes réparties sur les communes ou anciennes commune suivantes : Andelot-Morval, Augisey, Broissia, Bornay, Bourcia, Chapelle – Volland, Chemilla, Chevreux, Cosges, Cressia, Cuisia, Dessia, Dramelay, Florentia, Gigny sur Suran, La Balme d'Epy, La Boissière, L'Aubépin, Lains, Loisia, Montfleur, Montagna le Reconduit, Montrevel, Nantey, Rosay, Saint Hymetière, Senaud, Thoissia, Val d'Epy, Veria, Villechantria, ainsi qu'au Chanelet hameau de Gizia, Sesigna et Soussonne hameaux de Valfin sur Valouse.

Les résultats pour le bac gris :

Rappel :

- **Moyenne nationale : 261 kg/hab/an**
- **Moyenne régionale : 212 kg/hab/an**
- **Moyenne départementale 184.36kg/hab/an**



En moyenne, sur les territoires concernés par la collecte incitative, chaque habitant a une production annuelle de déchets **inférieure de 61,6kg** à celles des autres usagers du SICTOM et **inférieure de 140 kg** à la moyenne nationale.

Bilan des tonnages collectés :

Comparée aux années précédant sa mise en place, la collecte incitative a permis en 2018, **d'éviter la collecte et le traitement de 245,7 tonnes** d'ordures ménagères résiduelles sur les 5 tournées concernées.

Cela équivaut à une diminution **de 28% des tonnages collectés en 2018 par rapport à ceux collectés sur ces mêmes tournées, les deux années précédant la mise en place de la collecte incitative.**

Ces résultats, en progression par rapport à 2017, sont extrêmement satisfaisants.

L'extension se poursuit :

Ces résultats sont extrêmement satisfaisants et permettent d'aborder sereinement l'extension de la collecte incitative à 5 nouvelles tournées en 2019 avant de la généraliser à l'ensemble du territoire rural du SICTOM en 2020.

Le compostage

Vente de composteurs aux particuliers :

Depuis 2009 le SICTOM subventionne pour ses usagers, l'achat de composteurs.

Ce matériel commercialisé au tarif de 61€ TTC l'unité est ainsi rendu accessible aux usagers du SICTOM aux tarifs de 15€ ou de 10€ pour les secteurs couverts par la collecte incitative.

En 2018, ce sont à nouveau 271 composteurs qui ont été vendus par le SICTOM. Ce chiffre en diminution par rapport aux 340 ventes de 2017 peut s'expliquer par le fait qu'il n'y a pas eu de nouvelles tournées basculées en collecte incitative en 2018.

Compostage collectif :

6 sites de compostage collectif ont été mis en place à Lons le Saunier, allant du petit immeuble de centre-ville de 6 logements à de grandes résidences de 260 logements en 2018.

L'effort fourni par l'OPH39 pour l'installation de composteurs dans ses résidences a été très apprécié et de nouveaux projets sont envisagés pour 2019.

Le Tri des déchets

Contrôle qualité :

2370 bacs bleus répartis sur 28 communes du SICTOM ont été contrôlés par les ambassadeurs du tri du SICTOM. Les taux d'erreur allaient de 21% à 8% selon les communes et la moyenne sur cette année 2018 est de 16% d'erreurs constatées. A la suite de ces contrôles nos agents rencontrent les mairies concernées pour analyser la situation et proposer documentations et animations à même de renseigner la population.

Animations :

Seules 4 communes ont organisé, avec l'aide des agents du SICTOM, des animations « Apéri-tri » en 2018. Ces animations permettent aux usagers de faire le point sur les consignes de tri, mais aussi de prendre connaissance des filières de traitement de leurs déchets ainsi que de l'organisation des collectivités en charge de cette activité.

Le SICTOM fut présent sur de nombreuses manifestations, notamment à Regain, la manifestation des agriculteurs bio du Jura, ainsi qu'à Cernon pour les 50ans du barrage de Vouglans qui furent les deux plus importantes occasions de rencontrer le public en 2018.

Par leurs diverses interventions et animations, les ambassadeurs du tri et maître composteur ont sensibilisé plus de 700 personnes aux bonnes pratiques du tri et du compostage.

